

Campements dans le Parc riverain de Verdun : Mémoire à la Commission sur l'itinérance et la cohabitation sociale

Bonjour Commissaires,

Je désire porter à votre considération mon témoignage sur le sujet en rubrique, témoignage décrit dans le courriel ci-dessous adressé à des dizaines de courtiers et promoteurs immobiliers du quartier Île-des-Sœurs de Verdun en mars 2024.

J'espère que le comité va recommander le rétablissement de l'interdiction de camper dans tous les parcs publics de la ville, y compris à Verdun.

Et que les administrations qui insistent à exhiber des campements dans leurs parcs pour des raisons idéologiques / électoralistes soient tenues à modifier le zonage de ces parcs à "Espace vert + Camping ". Au nom de la transparence et de la justice pour les propriétaires et acheteurs de propriétés ayant vue sur ces parcs.

Merci.

Jules Léger
Verdun, quartier Île-des-Sœurs

Le mar. 26 mars 2024, 01 h 44, Jules Léger a écrit à des dizaines de courtiers et promoteurs immobiliers servant l'Île-des-Sœurs:

Bonjour,

Objet : D'évaluation d'un important parc immobilier de l'île-des-Sœurs

Campements permis dans le Parc riverain de Verdun

Les campements se multiplient dans le Parc riverain de Verdun depuis la levée de l'interdiction en 2021. En vertu de la nouvelle politique, n'importe qui peut y camper indéfiniment. Une façon visible pour les élus de montrer leur solidarité avec les itinérants.

L'été prochain, des dizaines de tentes pourraient se trouver sur les berges du fleuve. Leurs occupants pourraient être soit des personnes sans-abri, soit des amateurs de camping sauvage attirés par la plage, la rue Wellington et l'accès facile au métro.

Propriétés ayant vue sur le Parc riverain : baisse de prix à prévoir

Ma famille habite un condo de l'île-des-Soeurs ayant vue sur le Parc riverain de Verdun. Depuis 2012, nous avons pour voisins d'en face des tentes qui dénaturent le paysage, aux occupants dépourvus de toilettes devant uriner et déféquer dans la nature. Cela 24/7, des mois durant.

Je croyais avoir acheté une propriété offrant une vue sur un espace vert naturel et propre. Une vue sur un parc municipal où assurément s'appliquait un règlement interdisant le camping. Hélas, ma famille se retrouve désormais condamnée à tolérer de voir en permanence des tentes aux occupants sans toilettes. Nous ne pouvons plus endurer cette situation. Exaspérés après trois ans de plaintes ignorées et de promesses brisées, nous songeons à déménager.

Une propriété offrant une vue sur un espace vert naturel et propre est hautement désirable et affiche un prix élevé en conséquence. Combien vaut une propriété avec une vue permanente sur des campements de sans-abri sans toilettes ? 25% de moins ? 35% de moins ?

Besoin d'informer les acheteurs de propriétés ayant vue sur le Parc

Je n'aurais pas acheté mon condo si j'avais su qu'il venait avec vue sur des campements de sans-abri sans toilettes. Je cherchais les effets thérapeutiques d'une belle vue sur la nature. Malheureusement pour moi, mon courtier immobilier n'a pas pu me prévenir du nouvel usage du Parc riverain. La levée de l'interdiction d'y camper n'a pas été communiquée au public.

Je vous écris pour vous prier d'informer tous vos clients intéressés à acheter une propriété ayant vue sur le Parc riverain de Verdun de la nouvelle politique sur les campements. SVP, prévenez ces acheteurs qu'ils risquent d'avoir pour voisins d'en face des tentes qui dénaturent le paysage, aux occupants urinant et déféquant dans la nature. Ainsi, les acheteurs pourront prendre leur décision d'acheter ou non la propriété en connaissance de toutes ses caractéristiques, incluant la possible vue permanente sur des campements de sans-abri.

Cela concerne vos clients intéressés d'acheter des propriétés dans les tours à condos Symphonia, Symphonia Pop, Club Marin I,II et III, et Riva Uno, notamment. Sur la terre ferme, cela concerne les complexes 10, 20 et 30 Allée des Brises du Fleuve bordant le Parc riverain, entre autres.

Un enjeu de sécurité pour les usagers du parc

Tous les experts en gestion de l'itinérance et en sécurité publique déconseillent les campements dans les parcs publics. Les risques de la cohabitation femmes joggeurs – hommes dans des tentes sont jugés trop élevés. Que l'installation de tentes dans des parcs publics est une raison de démanteler un campement. Les élus de Verdun sont les seuls de l'île de Montréal, voire au pays, à tolérer des campements dans les parcs publics.

Mieux traiter les sans-abri

Des suggestions pour mieux traiter les campeurs sans-abri ont été faites à l'Administration : 1) les relocaliser dans un refuge, dont celui de la rue Gordon, 2) les rediriger vers un site municipal autre qu'un parc public, ou 3) les accueillir dans la cour de l'hôtel de Ville où ils auraient accès aux services sanitaires et sociaux dont ils ont besoin, comme cela se fait ailleurs. Sans réponse.

Exprimez vos préoccupations

Les autorités clament faussement que le peu de plaintes signifie un haut taux d'approbation des campements.

Si vous avez des préoccupations et désirez adresser des questions, commentaires ou suggestions aux autorités, voici leurs noms et adresses :

Marie-Andrée Mauger, Mairesse de l'arrondissement Verdun :
marie-andree.mauger@montreal.ca

Véronique Tremblay, Conseillère représentant l'Île-des-Soeurs :
veronique.tremblay@montreal.ca

Maxime Beaulieu, Commandant du Poste de police 16 :
pdq16@spvm.qc.ca

Merci de l'honnêteté dont vous allez faire preuve envers vos clients intéressés à acheter une propriété concernée. Et de l'attention que vous porterez à cet enjeu important pour les courtiers et promoteurs immobiliers de l'île-des-soeurs.

Jules Léger
Verdun, quartier Île-des-Sœurs.

Photos :

*Parc riverain de Verdun, vue depuis l'Île-des-Sœurs,
printemps - été - automne 2024 :*



*Parc riverain de Verdun, vue depuis l'Île-des-Sœurs,
printemps - été - automne 2023 :*

